



PROGRAMME REDEVABILITE

Direction du développement
et de la coopération DDC

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

A la une

Interview de Henri VALOT, Chef d'Equipe UGP/GFA Redevabilité

La redevabilité sociale exige une approche fondée sur les droits humains et institue un dialogue entre les détenteurs de droits économiques et sociaux et les porteurs de responsabilités, chargés de délivrer ces services sociaux. La redevabilité sociale place donc le capital humain et les droits fondamentaux au cœur de son dispositif.

Suite Page 5

Redevabilite.bj

Sommaire

- Editorial.....	1
- GFA fête ses 40 ans.....	1
- Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021.....	2
- PAAJCOG.....	2
- Evaluation à mi-parcours du FoSIR 2021.....	3
- Mise à niveau des coachs formateurs du FoSIR 2022.....	3
- Evaluation des notes succinctes de l'ÀàP du FoSIR 2022.....	3
- Gouvernance: Restitution et auto-évaluation.....	3
- Appui à l'Etat.....	4
- Interview de M. Henri VALOT, Chef d'Equipe.....	5
- Composition de l'UGP.....	6

Editorial

Le Programme Redevabilité renforce chaque jour les mécanismes d'appui, de participation et de suivi auprès de ses partenaires de mise en œuvre. Il intègre aujourd'hui un appui aux acteurs de l'offre (acteurs étatiques et collectivités territoriales), de la demande (organisations de société civile) et de l'interface (Institutions de Régulation et de Contrôle et Médias) et devient par la même un programme multi-acteurs.

Le programme soutient les initiatives de redevabilité portées par OSC et intercommunalités à travers le FoSIR dont nous avons lancé le deuxième Appel à Proposition, le 5 avril dernier. Ce mois de mai, nous avons évalué et présélectionné 47 notes succinctes des différents porteurs de projets ; ceux-ci développent aujourd'hui leurs notes complètes et bénéficieront d'un coaching des formateurs/trices du Programme.

De plus, ce mois a permis de finaliser le plan d'appui à l'Etat, qui intervient dans les domaines du contrôle administratif, de l'accès à la justice, du renforcement des Institutions de Régulation et de Contrôle et de la poursuite du processus de normes et standards de qualité des services essentiels.

Un autre moment fort qui a marqué ce mois de mai est la commémoration des 40 ans d'existence de GFA Consulting Group, opérateur de mise en œuvre du Programme Redevabilité. Nous présentons à cet effet, un aperçu des activités de notre structure dont le siège est à Hambourg en Allemagne. Enfin, vous découvrirez dans ce 4ème numéro de notre magazine mensuel, l'équipe de l'UGP/GFA du Programme Redevabilité.

Bonne lecture !



GFA célèbre ses 40 ans

Basé à Hambourg, GFA Consulting Group a fourni des solutions efficaces aux défis du marché des services de conseil dans plus de 130 pays depuis 1982. Aujourd'hui [GFA célèbre ses 40 ans d'existence](#) (18 mai 2022). Elle emploie plus de 1.620 personnes et son chiffre d'affaires annuel s'élève à plus de € 130 millions (depuis 2018). Nombre de clients institutionnels, tels des agences de développement ou des ministères ont confié à GFA la mission de les appuyer dans la mise en œuvre de

projets financés par des fonds bi ou multilatéraux.

Au Bénin, GFA Consulting Group, à travers son équipe met en œuvre le Programme Redevabilité financé par la Coopération suisse.

Main dans la main avec des acteurs gouvernementaux, issus du secteur privé, d'ONG ou encore de la société civile, GFA cherche le juste équilibre entre innovation et fiabilité afin de satisfaire les besoins au niveau local. Longue vie à GFA !

Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021



ACAD : L'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga est une OSC qui existe depuis août 2004. Son projet dans le cadre du FoSIR 2021 prône la redevabilité comme moyen de lutte contre l'extrémisme violent dans les communes frontalières de l'Atacora de l'Ouest. Plus précisément, le projet intervient dans l'amélioration de la qualité des services publics de santé afin d'atténuer l'extrémisme violent dans les communes de Tanguiéta, Matéri et Boukoumbé.

Son budget global est de 73.424.000 FCFA. Le projet est mis en œuvre sur une durée de 12 mois.



CSB : Changeement Social Bénin est une association qui œuvre pour la création de conditions

idéales et propices en vue de satisfaire à tous, les droits humains sans distinction aucune. Dans le cadre du FoSIR 2021, CSB met en œuvre un projet de systématisation de l'exercice de la redevabilité axée sur les normes de qualité dans le sous secteur des enseignements maternel et primaire. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité du service public de l'éducation à la maternelle et au primaire.

Le projet s'étend sur une durée de douze mois avec un budget de 62.500.000 FCFA.



CSID-Bénin : Centre de Solidarité et Initiative pour le développement est une OSC qui milite pour un développement

solidaire et équilibré avec le panafricanisme comme idéal. Il est porteur du projet FoSIR ProCRS (Citoyenneté, Redevabilité et Santé : l'engagement citoyen pour des services de santé de qualité). A travers ce projet, CSID-Bénin vise essentiellement à améliorer le niveau d'implication des communautés dans le fonctionnement des centres de santé. Il intervient dans la commune de Bembereke.

Le projet s'exécute sur une durée de 12 mois avec un budget de 14.828.220 FCFA



L'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes (PAAJCOG)

L'**ONG ALCRER** (Association de lutte contre le racisme l'ethnocentrisme et le régionalisme) est une organisation de la société civile béninoise. Elle promeut et défend les Droits Humains, l'éducation civique et morale et la bonne gouvernance à travers la lutte contre la corruption. Dans le cadre de la deuxième phase du Programme Redevabilité, elle met en œuvre le **PAAJCOG**, projet d'appui spécial à l'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes.

Le **PAAJCOG** vise à accroître la **redevabilité financière** dans les communes du Bénin à travers l'obtention de trois changements intermédiaires : **l'optimisation de la production des comptes de gestion des communes ; l'amélioration de l'accessibilité des citoyens aux informations budgétaires dans les communes cibles ; l'assurance de l'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes est effectivement par le juge des comptes.**

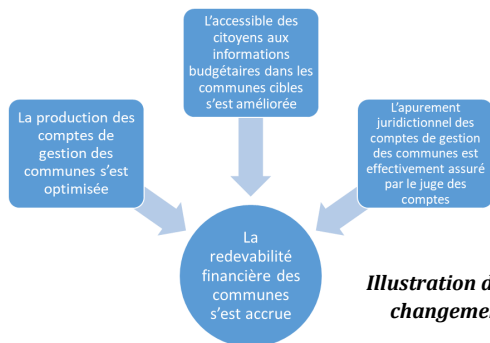


Illustration de la théorie de changement du PAAJCOG

Le projet intervient dans environ 50 communes sur toute l'étendue du territoire national et vient consolider les acquis des phases précédentes d'un processus qui a permis de rattraper 640 comptes de gestion . La non-production de ces comptes empêchait la juridiction financière de bien assumer sa mission d'apurement desdits comptes, préalable à la reddition des comptes des gestionnaires publics.

Comme activités, le **PAAJCOG** met en œuvre :

- La révision ou l'actualisation du Manuel de procédures de production et de mis en état d'examen des comptes de gestion des communes avec l'intégration des nouvelles exigences de la loi organique relative à la loi de finances votée en 2013 ;
- L'évaluation de la fonction d'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes ;
- Le renforcement des capacités du personnel pour une approche de « d'apurement administratif » ;
- L'élaboration participative d'une feuille de route pour l'apurement des comptes de gestion ;
- La réalisation des versions citoyennes des budgets communaux et des comptes administratifs.

Il s'exécute sur une durée de 26 mois.

Actualités

Evaluation à mi-parcours du FoSIR 2021

Afin de tirer les enseignements nécessaires à l'atteinte des résultats des différents projets subventionnés par le FoSIR 2021, le Programme Redevabilité a organisé du 16 au 17 mai 2022 à Parakou, un atelier bilan à mi-parcours. Cet atelier a rassemblé les porteurs de projets FoSIR 2021 pour faire le point sur la mise en œuvre des activités et de projeter sur le reste de l'année 2022. Présentations individuelles des activités et premiers résultats, présentations d'outils pertinents, examen des modalités de



partenariat entre projets FoSIR et l'UGP, etc, ont été discutées pendant les deux journées.

M. Marc Kokoye, chargé de Suivi-Evaluation de l'UGP/GFA a attiré l'attention de chaque porteur de projet

sur l'importance de la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GARD) ; il a estimé en effet « l'atteinte des résultats des projets financés par le FoSIR doit être mesurée à l'aune des changements opérés, des résultats donc et non en fonction du nombre d'activités déroulées sur le terrain .» Cet atelier a permis d'échanger sur les outils et bonnes pratiques des projets en cours. En cela, il contribue grandement à faire du Programme Redevabilité un « programme apprenant ».

Mise à niveau des coachs formateurs/trices—FoSIR 2022

L'UGP du Programme Redevabilité a organisé du mercredi 4 au vendredi 6 mai 2022 un atelier de mise à niveau des coachs/formateurs/trices du programme.

L'objectif de ce atelier était de renforcer les capacités des coachs sur les lignes directrices du FoSIR 2022. En effet, ces coachs/formateurs et formatrices seront amenés en juin à accompagner, à la demande, les porteurs de projets FoSIR dans l'élaboration de demandes complètes de qualité et cohérentes avec les objectifs et résultats attendus de la phase 2 du programme

L'atelier a démarré avec le mot d'ouverture de M. Henri Valot, et a été co-animé par les experts de l'UGP : M. Camille Yabi, Chef d'Equipe adjoint, Mme Josiane Foundhou, spécialiste en renforcement des capacités et M. Marc Kokoye, Chargé de Suivi-Évaluation.

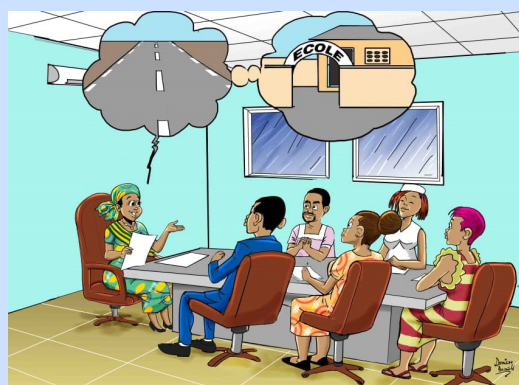
Méthodologie et outils de coaching, formulation du cadre logique et de la théorie de changement des projets FoSIR en lien avec le cadre de résultats du Programme, planification des activités et leur budgétisation ont constitué l'essentiel de cette mise à niveau.

Evaluation des notes succinctes-FoSIR 2022

Suite au lancement du deuxième Appel à Propositions du Fond de Soutien aux Initiatives de redevabilité (FoSIR) le mardi 5 avril 2022, 129 associations de la société civile et d'intercommunalités ont soumis leur note succincte de projets.

Un comité d'évaluation a été constitué par l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité; Il est composé des membres de GFA Consulting Group, de la GIZ et de l'ANCB.

Conformément au guide d'évaluation, le comité a d'abord procédé à une première étape d'examen de l'éligibilité



administrative des demandes. A l'issue de cette étape, 89 demandes ont été évaluées selon une grille d'évaluation interrogeant la conception, la pertinence, la cohérence et le budget de l'action.

Au terme du processus, 47 notes succinctes ont été présélectionnées. Leurs porteurs sont alors invités à soumettre une demande complète sur le guichet 1 et 2 du FoSIR pour un montant total de 350 000 000 de FCFA.

[Cliquez ici pour découvrez la liste des 47 porteurs de projet](#), dont les notes succinctes ont été sélectionnées.

Actualités

Gouvernance et Redevabilité: Restitution de l'auto-évaluation des partenaires du monde associatif de la Coopération Suisse

Ayant reçu mandat de la Coopération Suisse d'accompagner ses structures partenaires, le Programme Redevabilité a organisé du 19 au 20 mai 2022 à Parakou, un atelier centré sur la gouvernance et la redevabilité des associations partenaires de la Coopération suisse au Bénin.

Cet atelier a été l'occasion pour ces partenaires de restituer les résultats de l'auto-évaluation de la gouvernance à laquelle ils se sont soumis au titre de l'année 2021 et de présenter une introduction sur la notion de « systèmes organisationnels de reddition des comptes ». L'objectif principal de cet atelier était donc d'analyser les forces et faiblesses de l'auto-évaluation de la gouvernance associative et de concevoir collectivement des outils idoines permettant d'édifier des systèmes organisationnels de reddition des comptes.

Il a été ouvert par M. Henri Valot, qui a indiqué que la



Photo de famille des participants à l'atelier

redevabilité associative apparaissait comme un élément-clé de la légitimité des organisations.

Tout au long des séances d'échange, chaque partenaire a présenté les résultats de son auto-évaluation et a élaboré sa propre feuille de route en vue de l'amélioration de son profil de gouvernance. Par ailleurs, les participants/es ont acquis des connaissances nouvelles en ce qui concerne les systèmes organisationnels de reddition de compte, dont l'UGP proposera sous peu une boîte à outils.

M. Serge-Camille Tonoukoun, Chargé de programme Gouvernance de la Coopération Suisse au Bénin, a estimé que « cette rencontre était l'occasion de partager les forces et faiblesses de l'outil d'auto-évaluation et de réfléchir ensemble sur la notion de système de reddition de comptes, proposition innovante pour les organisations au Bénin ».

Plan d'appui du Programme à l'Etat et à l'offre de Redevabilité

La redevabilité des acteurs étatiques (« l'offre de redevabilité ») découle du contrat social entre les citoyens et leurs représentants élus dans un cadre démocratique. Les citoyens ont à la fois le droit et la responsabilité de demander des comptes au gouvernement (« la demande de redevabilité »).

La redevabilité peut alors être définie simplement comme l'obligation pour ceux qui détiennent le pouvoir d'assumer la responsabilité de leurs actions en les expliquant ou en les justifiant.

Des consultations ont donc été menées en 2021, avec le MJL (Ministère de tutelle du Programme Redevabilité) et son IGSJ, le MEF, les Ministères sectoriels, le MDCAG et sa DGEPCS, le Bureau du Médiateur de la République, la Cour des Comptes et la Grande Chancellerie. L'UGP a présenté une première esquisse du plan d'appui à l'Etat et aux Institutions de Régulation et de Contrôle lors de la Première Session Ordinaire du Comité d'Orientation et de Suivi, du 9 décembre 2021.

Un atelier réunissant l'ensemble de ces acteurs, tenu en avril 2022, a contribué à une meilleure appropriation des concepts et enjeux du Programme Redevabilité. Les participants se sont interrogés sur la place de la redevabilité dans le mandat de leur institution et ont proposé des actions visant à y renforcer les outils et mécanismes de la redevabilité, pertinentes dans le cadre de résultats du Programme.

Cet atelier a permis de donner une forme finale à l'appui du Programme à l'Etat et aux Institutions de Régulation et de Contrôle. 4 axes stratégiques sont prévus :

- **Redevabilité administrative** : Appui au contrôle administratif (IGF - OCOA)
- **Redevabilité judiciaire** : Appui à l'accès à la justice (MJL)
- **Redevabilité sociale** : Suivi de la démarche qualité dans la fourniture des services essentiels (MDCAG et Ministères sectoriels) et
- **Redevabilité financière, électorale et politique**: Appui aux Institutions de Régulation et de Contrôle (CENA,

Cour des Comptes, Médiateur de la République et Vice-Présidence)

Le contrat, d'un montant total de 840 millions de FCFA et le plan d'action afférent sera signé par le Ministre de l'Economie et des Finances et la Cheffe de la Coopération Suisse. Il prendra effet courant juin, pour une durée de 18 mois.

Il est par ailleurs attendu de l'ensemble de ces acteurs étatiques qu'ils contribuent à l'élaboration d'une **stratégie nationale de redevabilité**, un des résultats attendus du Programme Ce processus sera soutenu par l'UGP, auquel pourront également contribuer l'ensemble des acteurs sociaux partenaires du Programme.



Interview

Henri VALOT, Chef de mission GFA Consulting Group sur le Programme Redevabilité



Henri VALOT, Chef d'Equipe

Le programme Redevabilité, mis en œuvre par GFA Consulting Group et financé par la Coopération Suisse est à sa deuxième phase d'exécution. A travers cet entretien, M. Henri VALOT, Chef de mission de GFA Consulting Group, met en lumière le programme, ses objectifs, ses résultats à mi-parcours et défis actuels.

Expliquez-nous en deux mots le Programme Redevabilité

Le Programme Redevabilité est un programme de gouvernance, qui vise à créer un environnement où les organisations de la société civile, les citoyens et les médias interagissent avec les pouvoirs publics pour offrir de meilleurs services de base aux populations. Son approche consiste à renforcer à la fois la demande, l'offre et leur interface/régulation au niveau local et national. La devise « *Rendre compte, tenir compte, demander des comptes* » illustre bien la démarche multi-acteurs du programme.

C'est un programme d'une durée de 12 ans (2016-2028), divisée en trois phases. Nous mettons en ce moment en œuvre la deuxième phase. Son objectif principal est que : « *Les citoyens jouissent de plus en plus de leurs droits socio-économiques et politiques grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de redevabilité et à l'efficacité des institutions de régulation et de contrôle.* » Le programme couvre ainsi un large spectre de la redevabilité : sociale, financière, judiciaire, électorale, administrative (...)

Quel est le mandat de GFA Consulting Group ?

Le mandat de l'UGP a quatre dimensions : 1. La coordination générale du programme ; 2. Le financement des initiatives de redevabilité (FoSIR) ; 3. Le renforcement des capacités ; 4. Le suivi-évaluation.

Quels sont à ce jour, les premiers résultats du Programme ?

Au nombre des résultats, quasi à mi-parcours du programme, citons d'abord :

- ◇ La contractualisation avec les partenaires « majeurs » (FERCAB, PEOSC, CARE, SWB, ALCRER) ;
- ◇ L'octroi de subventions à 21 partenaires pour un montant total de 402.805.000 FCFA en 2021 (FoSIR 2021) et le lancement en mars 2022 de l'AàP du FoSIR 2022, pour un montant maximal de 350.000.000 FCFA

(Guichets 1 et 2) ; les projets éligibles au titre du FoSIR 2022 débiteront en août 2022 ;

- ◇ La mise en place d'un vivier national de formateurs/trices sur 11 modules de formation sur la redevabilité ;
- ◇ La rédaction d'un guide méthodologique et la mise en ligne de l'outil d'auto-évaluation des principes de gouvernance et de redevabilité à l'intention des partenaires de la DDC ;
- ◇ L'élaboration d'une stratégie d'appui aux structures étatiques dans le cadre du Programme Redevabilité ;
- ◇ L'amorce de la réflexion par les ministères sectoriels sur la question des standards et normes de qualité du service public ;
- ◇ La mise en œuvre de la stratégie générale de suivi-évaluation du programme (outil Toladata).(...)

Quels sont les défis actuels du programme ?

Un défi essentiel pour un programme avec une telle architecture est son suivi et l'obtention des données quantitatives et qualitatives pour son cadre de mesure de rendement. Comme nous le savons, apprécier les effets et impacts du programmes de gouvernance n'est pas tâche aisée.

Parmi les processus en cours, nommons enfin :

- ◇ L'état des lieux par les ministères sectoriels des normes et standards de qualité dans la fourniture de services dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'état-civil.
- ◇ La conception d'une boîte à outils pour l'élaboration de systèmes organisationnels de reddition des comptes, à l'intention des partenaires de mise en œuvre du Programme
- ◇ L'attention apportée à la stratégie de capitalisation du travail de l'UGP et des initiatives de redevabilité des partenaires
- ◇ La conduite d'un plan de campagne de plaidoyer / lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme Redevabilité coordonné par la Maison de la Société Civile (Mai 2022 – Avril 2023)
- ◇ L'édification d'un « Club de presse » (journalistes issus des principaux médias publics et privés) sur la gouvernance et la redevabilité.

Le Programme Redevabilité est un programme innovant et riche d'enseignement, parce qu'ambitieux et holistique. (...)

M. Valot, nous vous remercions pour cet entretien!

Propos recueillis par Gwladys ODIN et Emmanuel Dulac HOUSSOU

[Trouvez l'interview en intégralité sur le site web du Programme](#)

Composition de l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité



AMOUSSA Firdaos
Assistante Administrative



BA-SOUROU Sanni
Conducteur



DARAN Kassim
Responsable Administratif et Financier



FOUNDOHOU Josiane
Expert Renforcement de capacité et Genre



HOUSSOU Emmanuel
Chargé de Communication, Stag Pro



KOKOYE Marc
Expert Suivi Evaluation



ODIN Gwladys
Chargée de Communication, Stag Pro



SOHOU Cyriaque
Conducteur



VALOT Henri Gabriel
Chef d'Equipe



YABI Camille O.
Chef d'Equipe Adjoint



ZAKARI Ymaratou
Assistante Administrative et Comptable

Programme@edevabilité

Tel : +229 97 42 04 61
E-mail : redevabilité.benin@gfa-consulting.de

La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".